

Représentativité dans la filière du domicile : La Fédésap vous décrypte les dynamiques « patronales »



Le Haut Conseil du Dialogue Social a communiqué le 8 avril les premiers chiffres de la représentativité patronale dans les branches professionnelles.



ATTENTION : ces chiffres ne sont pas encore définitifs. Il faut attendre la publication des arrêtés ministériels prévue en fin d'année. Les chiffres peuvent évoluer.

DANS LA BRANCHE DES ENTREPRISES DE SAP : La Fédésap fédère 53,5 % des entreprises de la branche !

Alors que la raison d'être des fédérations patronales est de défendre les intérêts des entreprises, la **Fédésap consolide sa 1^{ère} place de fédération en nombre d'adhérents avec plus de 3 548 structures sur 6 630 que compte la branche.**

Grâce à la fidélité de ses adhérents et sa stratégie claire, la **Fédésap reste loin devant** :

- **Le SESP – FESP** qui regroupe désormais **28,5 %** des entreprises de la branche contre 40 % en 2021. Cette chute s'explique par la sur-représentation des acteurs « mandataires » relevant principalement de la Convention collective du Particulier-Employeur (PE),
- **Le Synerpa Domicile** qui réunit 9,1 % des entreprises de la branche, essentiellement les acteurs « domicile » des grands groupes d'EHPAD privés,
- **La FFEC**, qui fédère les entreprises de crèches et progresse, quant à elle, de + de 8 % en quatre ans.

La Fédésap se félicite de la clarté de cette nouvelle cartographie patronale, aussi bien pour les professionnels que pour les partenaires sociaux et institutionnels, qui offrira ainsi un cadre renouvelé pour la stratégie de structuration de la branche via le dialogue social.

DANS LA BRANCHE DE L'AIDE À DOMICILE : L'USBAD enregistre une baisse de 8% du nombre de ses salariés

Regroupées en union syndicale, les principales fédérations (UNA – ADMR – ADEDOM – FNAAFP-CSF) de la branche professionnelle de l'aide et du soin à domicile sont confrontées à des problèmes structurels (habilitations à l'aide sociale – tarification – avenant 43) et voient mécaniquement leur nombre d'adhérents diminuer. Concernant les salariés de cette branche, cette diminution se chiffre à 12 000 professionnels entre 2021 et 2025.

DANS LA BRANCHE DU PARTICULIER-EMPLOYEUR (PE) : un « big bang » dans la gouvernance de cette branche atypique !

Unique fédération représentative depuis 2017, la Fepem voit l'entrée dans la branche du particulier-employeur du **Syndicat du Particulier-Employeur (SPE)**. Cet « outsider » représente désormais **48,6% de la représentativité de cette branche.**

La Fédésap salue cette nouvelle et saine concurrence patronale tant les enjeux de synergies et de structuration entre la branche du PE et celle des entreprises de SAP et de l'aide à domicile (USBAD) sont majeurs.

À noter : le SYPEM (Syndicat des Particuliers Employeurs et des Entreprises Mandataires) adhérent du SESP-FESP n'est pas reconnu comme organisation représentative dans la branche du PE.

DE LA NÉCESSITÉ DE PASSER D'UNE LOGIQUE DE CHAPELLES À UNE DYNAMIQUE DE FILIÈRE : une priorité stratégique pour la Fédésap

Derrière ces chiffres (parfois contestables), c'est une **dynamique de concentration qui se dessine dans le paysage patronal** des différentes branches du secteur des SAP, de l'aide, du soin à domicile et de l'accueil individuel et collectif de la petite enfance.

Persuadée qu'une partie importante des problèmes du secteur réside également dans le morcellement de la parole patronale, la Fédésap souhaite porter et incarner une nouvelle ambition collective forte autour d'une véritable filière économique et professionnelle de la « *naissance au grand âge* ».

Dans cette perspective, la Fédésap appelle l'ensemble des professionnels qui partage cette vision à rejoindre ce mouvement de fond dans le cadre d'un projet fédéral ambitieux, ouvert et respectueux de pratiques harmonieuses entre l'ensemble des acteurs et des modes d'intervention.

Contact presse :

Julien Jourdan, Directeur général

Courriel : jjourdan@fedesap.org

Tél : 01 83 62 17 03